



## PROJET DE PARC ÉOLIEN DES CHAUMES PAIZAY-NAUDOUIN-EMBOURIE

NOVEMBRE 2020

# ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

- 1/ Les engagements de Solvéo pour une meilleure intégration du parc éolien sur tout son cycle de vie
- 2/ Bref retours sur le nouveau scénario des retombées financières
- 3/ Zoom sur certaines des pistes évoquées pour le fléchage du budget consacré aux mesures d'accompagnement

# Compte rendu de l'atelier à distance

## Un faible niveau de participation

- 2 personnes ont participées à cet atelier du comité consultatif
- 1 personne n'ayant pas pu participé a fait part de ses suggestions et retours concernant la vidéo envoyée par téléphone le 27/11/20

## Les retours et suggestions sur les mesures d'accompagnement

### Re-plantation et renaturation, des opinions contrastées :

- Un des participants à juger que **la replantation de haie au delà des mesures d'accompagnement n'était pas une bonne idée** car cela ne résistait pas dans le temps. C'est donc de l'argent public mal investit. En effet il explique qu'installées en bord de routes ou de chemins, la municipalités est obligé de les tailler sévèrement pour des raisons de sécurité de la circulation, et en bordure de champs elles sont rognées petit à petites par les agriculteurs .. c'est donc de l'argent gaspillé
- Un autre contributeur a au contraire indiqué qu'il est pour utiliser l'argent afin de réaliser des études pour **remettre en bonne état écologique des mares existantes ou abandonnées** (il évoque la réintroduction de tritons) , **voir reboiser des zones** : "Car la biodiversité c'est l'avenir" .

### Vis-à-vis du parcours de promenade :

Un des participants précise qu'il **ne trouve pas le parcours promenade prioritaire, avec l'idée que la randonnée** est une mode actuelle mais qui peut passer. Et surtout il ne voudrait pas que ça soit une création de chemin car il y en a déjà beaucoup sur la commune qu'après il faut entretenir ( il a été précisé que la piste évoquée dans la vidéo concerne bien un parcours de signalisation et de valorisation de chemins existants) réaménagement du bourg de Paizay-Naudouin a été évoqué comme une utilisation plus intéressante de l'argent représenté par les mesures d'accompagnement

### Autres contributions :

Pour un des participant, le réaménagement du bourg de Paizay Naudouin est un projet qui pourra mettre à profit le budget dédié aux mesures d'accompagnement.

## Les retours sur les engagements et la conduite de projet :

Une remarque a été faites par un des participants **sur les photomontages disponibles sur le site** qui sont tous réalisés depuis des points de vue relativement distants ce qui ne rendrais pas pas compte de la proximité du parc vis-à-vis de certaines habitations et de ce que verront les personnes de leur jardins .

**En réponse** : il est vrai que l'étude paysagère ne prévoit généralement pas des photomontage au pied du parc ou même à 500 m car les règles spécifiques au photomontage amènerait à ce qu'on y voit que le mât, ce qui pourrait là aussi être jugé comme trompeur. Un cahier de photomontage sera prochainement rendu disponible en mairie, incluant les 4 points de photomontage supplémentaires choisi par les élus.

# LES ENGAGEMENTS SOLVEO

## Durant la phase de développement du projet

### Pour la prise en compte de l'expertise des usagers du territoire dans la conduite des études I

- Validation des points de pose des sonomètres avec le comité consultatif
- Réalisation de 4 photomontages hors études réglementaires depuis des points de vue suggérés par les élus

### Pour d'une démarche de communication et de concertation inclusive

- Mise en place d'un site internet
- Distribution en boîtes aux lettres d'une lettre information papier (une deuxième lettre présentera à tous les habitants le projet dans sa version finale au moment du dépôt)
- Traduction de la première lettre information en anglais sur suggestion du comité consultatif
- Diffusion d'un questionnaire à renvoyer sous plis préaffranchi en remplacement du porte à porte (annulé en raison du contexte sanitaire)
- Prise de contact avec les conseils municipaux des communes limitrophes pour présenter le projet (Loubillé, Valdelaume, Theil Rabier)
- Mise en place d'un comité consultatif

### Mesures en vue de privilégier un scénario de moindre impact

- Évitement du cône de co-visibilité depuis la villa gallo-romaine d'Embourie.
- Distances aux habitations majorées par rapport à réglementation en vigueur .
- Prise en compte des enjeux avifaune et chiroptères par l'implantation retenue (éviter) et la mise en place d'un plan de bridage.

### Mesures en vue d'assurer l'ancrage territorial du projet.

- Dialogue avec la commune et la communauté de commune sur les possibilités de financement de participatif
- Poursuite du dialogue local pendant la phase d'instruction pour avancer sur les mesures d'accompagnement

# LES ENGAGEMENTS SOLVEO

## Durant la phase travaux

### Pour des chantiers de moindre impact

- Mise en place d'un phasage des chantiers pour respecter les périodes de nidifications des espèces présentes sur le site
- Aménagement des plateformes de livraison au plus près des chemins existants pour un chantier de moindre impact
- Réalisation d'un état des lieux préalable avec l'association foncière sur l'état des chemins utilisés et adaptés pour l'acheminement des éoliennes. Ce constat partagé visant à faciliter la remise en état.

### Pour informer les habitants en amont

- Information préalable au démarrage du chantier par voie d'affichage en mairie de Paizay-Naudouin, en mairie déléguée d'Embourie et dans le hameau de Saveilles
- Explication du phasage des travaux sur le site du projet et sur document papier consultable en mairie
- Organisation de visite de chantier pour les personnes intéressées
- Canal de communication avec un référent unique chez Solvéo permettant de signaler des éventuelles anomalies durant la conduite du chantier

# LES ENGAGEMENTS SOLVÉO

## Durant la phase d'exploitation du parc éolien

### Information sur le parc éolien et échanges entre l'exploitant et le territoire

- Mise en place d'un canal de communication avec référent unique chez l'exploitant.
- Mise en place d'un comité de suivi permettant à l'exploitant d'informer le comité sur :
  - La performance du parc ( quantité d'électricité produite, évènement de maintenance extraordinaire...)
  - Le suivi des impacts ( éventuel mise à jour du plan de bridage).

➡ **A quelle fréquence ? Ouvert aux citoyens volontaires et élus, ou seulement aux élus ?**

- Organisation sur demande (et dans des conditions compatibles avec l'exploitation ) de visites pédagogiques du parc éolien

### Suivi des impacts

Suivi de mortalité avifaune régulier suivant les obligations réglementaires. L'exploitant s'engage à communiquer les résultats de ces campagnes de comptage au comité de suivi.

# Les retombées économiques

# LES RETOMBÉES LOCALES

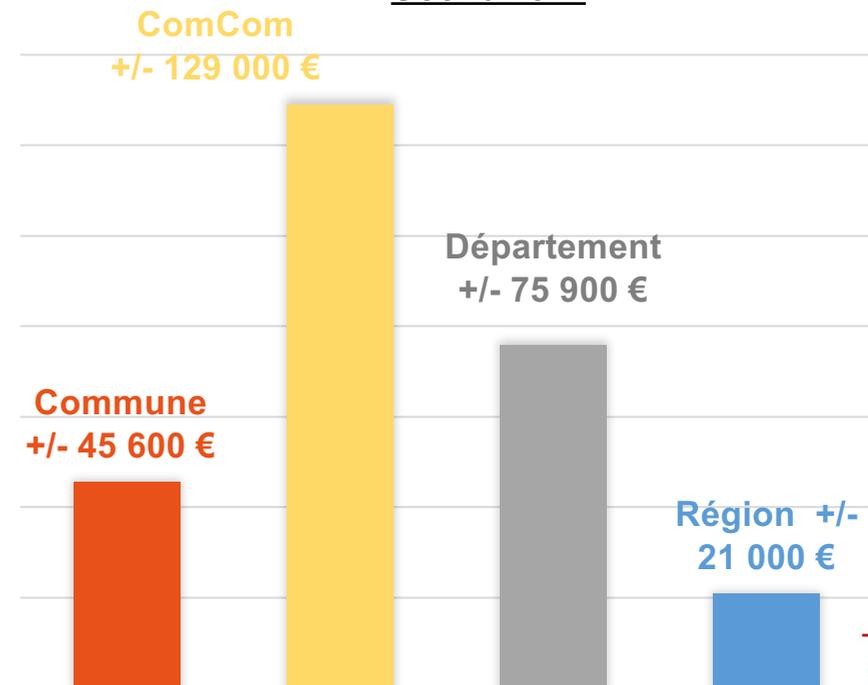
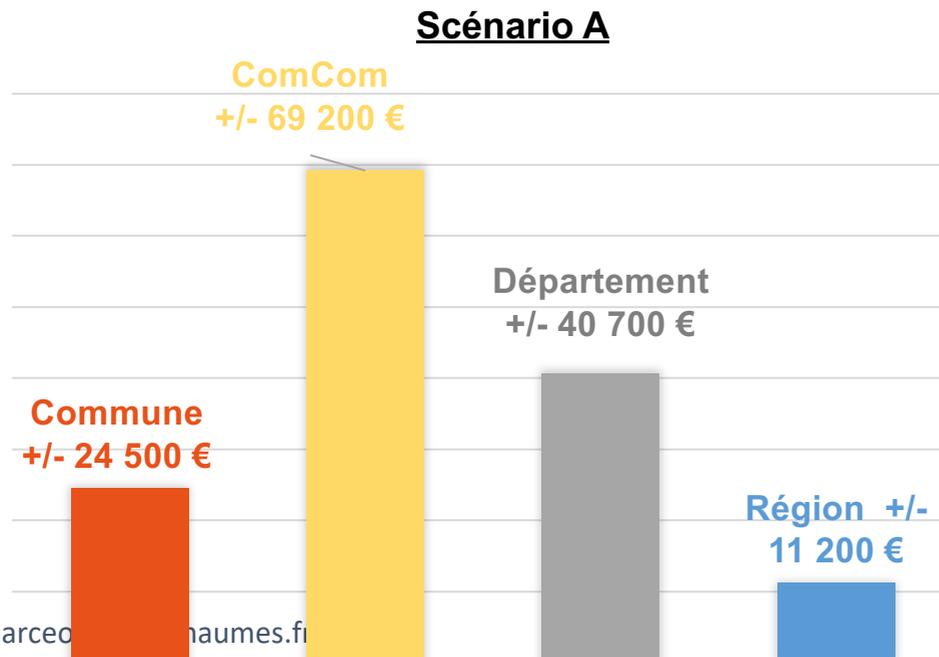
## Caractéristiques du parc :

- Scénario A - puissance minimale 3 MW : soit 12 MW
- Scénario B - puissance maximale 5,6 MW : soit 22,4 MW

## ❖ Estimation des retombées fiscales :

Scénario A – 12 MW		Scénario B – 22,4 MW	
TFPB	<b>+/- 6 300 €</b>	TFPB	<b>+/- 11 700 €</b>
IFER	<b>18 200 €</b>	IFER	<b>33 900 €</b>

### Scénario B



# LES RETOMBÉES LOCALES

## Caractéristiques du parc :

- Scénario A - puissance minimale 3 MW : soit 12 MW
- Scénario B - puissance maximale 5,6 MW : soit 22,4 MW

## ❖ Estimation des retombées fiscales :

Scénario A – 12 MW		Scénario B – 22,4 MW	
TFPB	<b>+/- 6 300 €</b>	TFPB	<b>+/- 11 700 €</b>
IFER	<b>18 200 €</b>	IFER	<b>33 900 €</b>

## ❖ Mesures d'accompagnement :

Scénario A – 12 MW		Scénario B – 22,4 MW	
Investissement (hors coût du raccordement)	<b>15 millions d'€</b>	Investissement (hors coût du raccordement)	<b>25 millions d'€</b>
1% de ce montant	<b>150 000 €</b>	1% de ce montant	<b>250 000 €</b>

# LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

## Réflexion sur l'utilisation du budget alloué

### Les pistes évoquées

- Contribution à l'aménagement d'un parcours de promenade mettant en valeur le patrimoine de la commune
- Plantation de linéaire de haies vives composées d'essences locales favorables à la biodiversité ( en plus des obligations réglementaire de compensation )
- Aide à la réalisation d'un aménagement de gestion des eaux de surfaces
- Aide à la production d'électricité photovoltaïque

**Des préférences parmi ces pistes de réflexion?**

**Des idées complémentaires ? Faites-nous en nous part !**

# LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

## Réflexion sur l'utilisation du budget alloué

Contribution à l'aménagement d'un parcours de promenade mettant en valeur le patrimoine de la commune

### PROJET ÉOLIEN DE PAIZAY - Paizay-Naudouin-Embourie (16)

#### 8.5.2 Participation à la création d'un sentier de randonnée

Dans l'objectif de compléter l'offre de balades sur le territoire, il est proposé de baliser un sentier de randonnée permettant de découvrir le patrimoine de Paizay-Naudouin-Embourie, à l'image du château de Savelles, des ruines gallo-romaines mais également du patrimoine vernaculaire du bourg de Paizay-Naudouin, à l'image du lavoir, du four à pain qui constitueront le point de départ de l'itinéraire. Ces derniers, à l'initiative de la mairie, seront restaurés.

Aussi, un projet d'itinéraire est proposé ci-contre avec un itinéraire «bis» plus court. Le sentier le plus long permettra ainsi de s'approcher des éoliennes du projet de Paizay avec la mise en place d'un panneau pédagogique.



Sentier de randonnée passant devant le projet

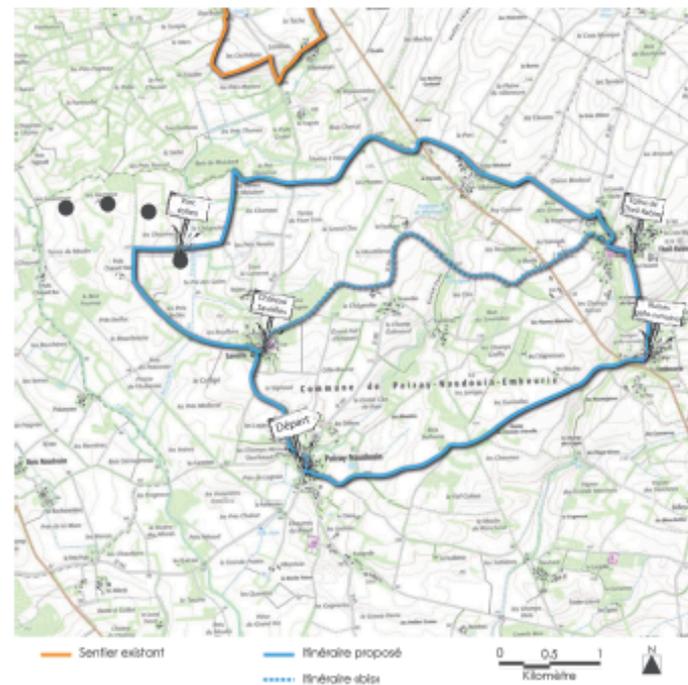


Exemples de panneaux pour le sentier

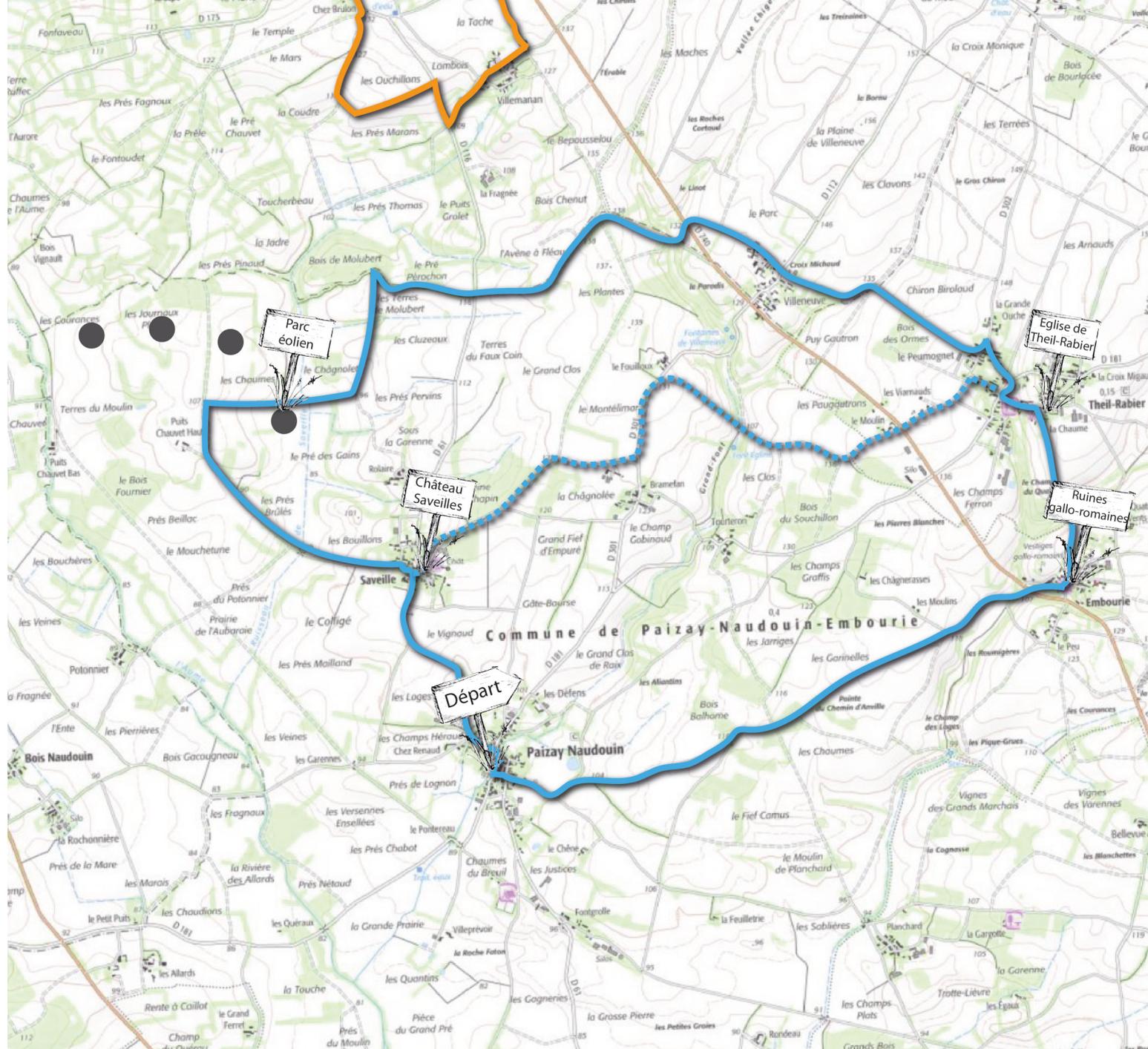


Église de Paizay comme point de départ du sentier

### MESURES



Des suggestions sur cette idée ? Faites-nous en nous part !



— Sentier existant

— Itinéraire proposé

..... Itinéraire «bis»



# Les prochaines étapes

# Un dialogue territorial amené à se poursuivre

## D'ici au dépôt de la demande d'autorisation

### Fil d'information



#### Site internet

→ mise à jour du site avec les informations sur le projet final



#### Atelier riverains

→ temps d'échange en téléconférence avec l'équipe projet pour réponse aux questions



### Comité consultatif éolien



#### Suite du 3ème comité consultatif éolien (à distance)

→ 1<sup>ère</sup> étape : Temps d'échange à en téléconférence suite à cette vidéo

→ 2<sup>ème</sup> étape : communication d'un document de synthèse des contributions parvenues et retour sur les suggestions retenues par Solvéo

+

Echange avec les élus du conseil municipal en vue de la finalisation et formalisation des engagements

# Un dialogue territorial amené à se poursuivre

## Durant la phase d'instruction

### Fil d'information



#### Site internet

→ mise à jour du site avec les informations sur le projet final et bilan de la concertation



#### Lettre info papier en boîte aux lettres

→ présentant le projet final tel que déposé



### Comité consultatif éolien



#### 4<sup>ème</sup> comité consultatif éolien

→ Inscrire le travail du comité dans la durée pour affiner le projet de territoire durant l'instruction (y compris sur les thématiques de financement participatif)

→ Constituer les bases du comité de suivi durant la phase d'exploitation

# Vue d'ensemble

## LE PLANNING PRÉVISIONNEL

2018

- Contact avec les élus
- Accords des propriétaires
- Consultations des administrations

2019

- Accord du conseil municipal
- Études environnementales : lancement des états initiaux et étude des impacts
- Étude acoustique : campagne de mesure état initial
- Communication

2020

- Études environnementales : Elaboration des variantes & choix du scénario final
- Études environnementales : Etude des impacts
- Constitution du dossier DAE et de l'étude de danger
- Instruction Administrative
- Communication

2021...

- Enquête Publique et décision préfectorale
- Montage juridique et financier (**2022**)
- Construction (**2023-2024**)
- Mise en service et exploitation (**2024 et plus...**)



**Adeline MANCEL**  
Ingénieur Projet Éolien

a.mancel@solveo-energie.com  
Mob. : 06 25 94 64 23

**SOLVEO ENERGIE - AGENCE RÉGIONS OUEST**  
11 impasse Juton  
44 000 Nantes

[www.solveo-energie.com](http://www.solveo-energie.com)

**Audrey BENASSI**

audrey.benassi@agencetact.fr  
06 51 80 62 81

**Agence TACT**  
8 rue Saint Domingue  
44 200 NANTES

